

NOTE POLITIQUE GENERALE

A. Mieux Vivre Ensemble

- Impliquer les citoyens et les associations dans les choix importants (concertation)
- Faire respecter les normes de vie commune (civisme)
 - Informer sur les règles de base (voir règlement de police)
 - Mener des actions préventives et de contrôle
- Mobilité et accessibilité :
 - Imposer pour tout nouveau projet un volet « protection des usagers faibles et des personnes à mobilité réduite » (en collaboration avec la Centre Consultatif Communal des Handicapés et la Centre Consultatif Communal des Aînés)
 - Assurer la sécurité par le maintien des services de secours performants et par des aménagements urbanistiques et routiers
- Lutter contre l'insécurité et le sentiment d'insécurité
- Développer la solidarité locale, intergénérationnelle et inter-villages
- Encourager le bénévolat (créer la bourse de bénévoles)
- Poursuivre les activités intercommunales dans le cadre des bassins de vie (Integra, Pays de Famenne, Contrats rivières, Leader, ...)
- Participer au plan intercommunal de mobilité
- Réactiver un plan communal de sécurité routière

B. Contribuer au Développement Personnel

- Famille : Attribuer la compétence « famille » à un échevin
- Enfance :
 - Augmenter la capacité d'accueil de la petite enfance
 - Promouvoir le service des gardiennes encadrées
 - Dresser un répertoire des baby-sitters et autres bénévoles
- Enseignement :
 - Favoriser l'enseignement de proximité par le maintien des trois écoles communales (Hampteau - Hotton - Fronville)
 - Respect du principe des avantages sociaux
 - Redynamiser le conseil communal des enfants
- Jeunesse :
 - Mener des actions préventives pour sensibiliser quant aux dangers de l'alcool, de la drogue et de la conduite automobile

- Créer un conseil consultatif de la jeunesse et envisager une maison communale des jeunes
- Réaliser un lien communal via une information multimédia adaptée au public jeune en y intégrant la recherche d'emplois, les stages, les jobs d'étudiant et les formations
- Aider les mouvements de jeunesse
- Culture :
 - Valoriser les talents locaux
 - Soutenir les structures en place
 - Épauler voir réactiver les comités de village
 - Poursuivre les opérations de jumelage
 - Favoriser les synergies entre le pôle culturel et les associations villageoises
- Sport :
 - Etablir un cadastre des salles et de leurs disponibilités
 - Optimiser la collaboration entre les différents clubs et améliorer les infrastructures et l'utilisation rationnelle des équipements
 - Diversifier l'offre en soutenant toute initiative
- Seniors :
 - Construire une maison de repos et de soins
 - Renforcer les services de soins à domicile
 - Développer le partenariat avec les résidences services privées
 - Accentuer la collaboration avec le conseil consultatif des aînés
- Santé :
 - Encourager la pratique de l'activité physique
 - Relayer les campagnes d'information proposées au niveau fédéral, régional, communautaire ou provincial
 - Informer sur la prévention des maladies

C. Améliorer le cadre de vie

- Ruralité :
 - Création d'un nouveau plan de développement rural - Agenda 21
 - Veiller à entretenir et à améliorer l'équipement des villages (salles, parkings, espaces verts, plaines de jeux, ...)
- Gestion raisonnée de l'habitat
 - Maintenir les entreprises en site propre avec des projets urbanistiques respectant les riverains
 - Encourager la mixité sociale
 - Favoriser des logements moyens et des logements pour jeunes ménages

- Mise en valeur du patrimoine local
- Gestion dynamique de nos ressources forestières
- Environnement & développement durable
 - Poursuivre l'épuration collective des eaux (Melreux - Hampteau)
 - Aider dans les projets d'épuration individuelle où l'égouttage n'est pas possible
 - Protéger la qualité de l'eau et encourager l'économie de l'eau potable
 - Encourager la fréquentation du parc à conteneurs et l'agrandir
 - Promouvoir l'utilisation rationnelle des énergies et la production d'énergie renouvelable
 - Intégrer le bien être animal dans la politique communale
- Poursuivre un plan communal de développement de la nature

D. Créer une Valeur Ajoutée & Emplois

- Soutenir le commerce local, les PME, les activités non marchandes, l'agriculture et l'artisanat
 - Epauler les initiatives entrepreneuriales et leur donner une vitrine
 - Promouvoir les produits locaux
 - Envisager la création d'une agence de développement local (ADL)
 - Finaliser la zone artisanale de Bourdon avec création d'un hall relais
 - Rechercher des zones de stockage de déchets inertes
- Tourisme :
 - Accentuer la notoriété des atouts touristiques et mettre en place une communication moderne et dynamique
 - Dynamiser des synergies entre RIVEO, les secteurs Horeca, gîtes, chambres d'hôtes, parkings officiels pour mobilhomes et campings
 - Lancer un projet fédérateur sur base d'un inventaire des ressources inexploitées, pôles, activités, ...
- Emplois : la création d'emplois sera un objectif récurrent de toutes les actions mises en place et chaque membre du collège devra y être particulièrement attentif

D. GERER LES FINANCES COMMUNALES

- Assurer une gestion RESPONSABLE des finances communales
 - Recourir aux demandes de subsides prévus
 - Réaliser ce programme dans les limites des possibilités financières